



Ville d'Antibes Juan les Pins

CONSEIL MUNICIPAL

**GROUPE LA GAUCHE ET
L'ÉCOLOGIE POUR ANTIBES**

séance du 1^{er} février 2008

00-04 COMMERCE ET ARTISANAT – PRINCIPE DE L'INSTAURATION D'UN PERIMETRE DE SAUVEGARDE – DROIT DE PREEMPTION SUR LES FONDS ARTISANAUX, LES FONDS DE COMMERCE ET LES BEAUX COMMERCIAUX

Nous partageons votre volonté de préserver la diversité du commerce et de l'artisanat dans notre ville mais le périmètre est vraiment trop réduit.

Ce n'est pas ainsi qu'Antibes va perdre son titre peu envié de champion du nombre d'agences immobilières et bancaires !